



C.F.P.P.A. de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS



APPRENEZ AVEC NOUS
CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

rue William Bertrand,
17560 BOURCEFRANC
05 46 85 98 20
cfppa.bourcefranc@educagri.fr

TAUX DE RÉUSSITE

100% (EN 2022)

TAUX D'INSERTION

100% (EN 2022)

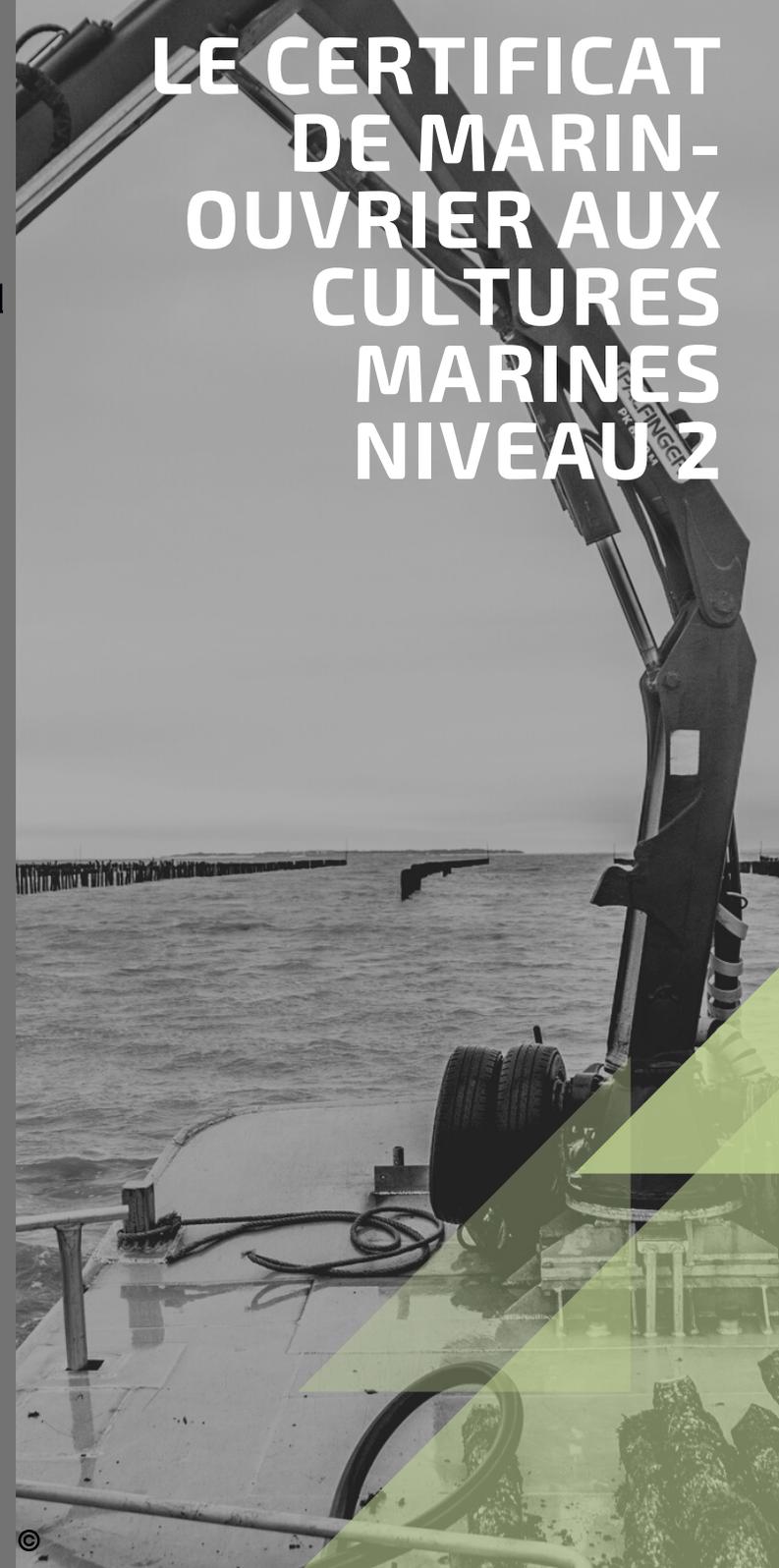
TAUX DE SATISFACTION

95% (EN 2022)

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 05/12/2022

Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.

**LE CERTIFICAT
DE MARIN-
OUVRIER AUX
CULTURES
MARINES
NIVEAU 2**



Le Certificat de Marin-Ouvrier aux Cultures Marines de niveau 2 est un titre de niveau 3, qui permet de conduire des navires armés aux cultures marines de longueur inférieur à 24 mètres, sous l'autorité du chef d'exploitation et uniquement de jour.

PUBLIC CONCERNE

Salariés, demandeurs d'emploi et chefs d'entreprise.

L'inscription se fait sur dossier. Des sessions sont planifiées en mars et août, puis en fonction des demandes.

Nous consulter pour les dates.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Diverses possibilités (OPCO, Transitions Pro, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre cas, contactez nous.

LA FORMATION



PRE-REQUIS

- Etre titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation, en cours de validité.
- Avoir 16 ans le jour de la demande du titre.
- Justifier d'une attestation de natation.



MODALITES

Un coût de 684,25 € pour une durée de 59 heures 30 en temps plein ou en mortes eaux (CMO1 inclus).

Formation dispensée en centre.

Voie de formation : Formation continue.



OBJECTIF ET CONTENU

- Navigation,
- Moteurs - Hydraulique,
- Manœuvre,
- CMO1.

Le parcours est adapté suivant les modules déjà acquises .

Formation théorique et pratique (cours et exercices).



DIPLOME

Le Certificat de Marin-Ouvrier aux Cultures Marines de niveau 2 est délivré par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique aux candidats qui ont suivi l'ensemble des modules et qui sont admis à l'examen.

Evaluation finale à l'oral comprenant :

- Règles de barre, feux, balisage,
- Moteurs - Hydraulique et Manœuvre.

Possibilité de poursuite en Certificat de Patron de Navire aux Cultures Marines de niveau 1.

RNCP 26018

CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 30 MAI 2016 , RELATIF À LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'APTITUDE PERMETTANT D'EXERCER DES FONCTIONS SUR LES NAVIRES ARMÉS AUX CULTURES MARINES, CONSULTABLE SUR WWW.UCEM-NANTES.FR